SUD-Solidaires s'exprime !

Solidaires, Unitaires et Démocratiques

SABOTAGE SOCIAL SIGNÉ F. CHEHADY : SALARIÉS ÉPUISÉS, CLIENTS MÉPRISÉS !

Orléans, le 25 juillet 2025

Contester, c'est refuser de tourner la tête quand d'autres baissent les yeux !

129 postes non pourvus en moyenne… et environ 8,6 M€ « économisés ».
En 2023, 72 postes sont restés vacants. En 2024, encore 57. Soit 129 emplois fantômes… et 8,6 millions d'euros que la direction n'a pas versés en salaires.
Pendant ce temps, les équipes s'épuisent. Les absents ne sont pas remplacés, les missions s'empilent, la charge de travail explose.
Mais qu'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas d'argent ! L'argent existe. Il doit revenir à celles et ceux qui font tourner la boîte.
À la prochaine NAO, exigeons une prime égalitaire pour toutes et tous. Parce que travailler plus pour rien, c'est non.

AVIS DÉFAVORABLE POUR UN BILAN DÉSASTREUX

Depuis l'arrivée de F. Chehady fin 2021, les résultats sociaux et humains n'ont cessé de plonger. Les exercices 2022, 2023 et 2024 constituent une série noire inédite dans l'histoire de notre entreprise, qui se retrouve aujourd'hui bonne dernière de toutes les Caisses d'Épargne.
Ce constat alarmant ne repose pas sur un simple ressenti syndical : il s'appuie sur l'analyse d'un expert indépendant consacrée à la politique sociale, aux conditions de travail et à l'emploi.
Ce dernier confirme ce que nous dénonçons depuis des années : désorganisation, suppressions de postes, perte de compétences, surcharge de travail non reconnue et opacité persistante sur des éléments essentiels à la compréhension de la situation. En 2024, la CELC a maintenu une ambition commerciale malgré une nouvelle baisse des effectifs :

- **56 salariés en moins sur l'exercice 2024 passant de 1650 à 1594,**
- **Effectif réellement mobilisé pour produire : 13e CE sur 15,**
- **Fermetures de 21agences d'ici 2025 et réorganisations de services en cascade avec suppressions de postes à la clé.**

SELON LA DIRECTION, AUCUNE UNITÉ DE TRAVAIL N'EST SURCHARGÉE …

Les remontées du terrain font pourtant ressortir tout le contraire : un turnover record et des dizaines de postes vacants non pourvus qui désorganisent les équipes. Les indicateurs globaux utilisés ne reflètent pas la réalité vécue. Malgré nos demandes, de nombreux éléments cruciaux n'ont pas été transmis aux élus, notamment : le détail de la masse salariale, les postes vacants et leur délai de vacance, l'analyse de l'absentéisme par service et par métier. Seul ces éléments permettraient d'évaluer une surcharge de travail.

Vos élus **SUD-Solidaires** ont de nouveau demandé à la direction de mesurer objectivement la charge de travail. Ils exigent la mise en place d'un dispositif fiable et infalsifiable d'enregistrement du temps de travail, comme le prévoit le code du travail. Le nombre réel d'heures supplémentaires effectuées à la CELC serait ainsi automatiquement déclaré. La direction ne pourrait plus se réfugier derrière les 2000 heures annuelles officiellement comptabilisées, soit… moins d'1h30 par an et par collègue.

Nouvelle Agence Contact :
Face à une montée vertigineuse de l'insatisfaction client, la direction aurait pu écouter SUD, réfléchir et investir. Elle a préféré… improviser. Voici donc la dernière trouvaille managériale : l'Agence Contact. Trois collègues pour colmater, à distance, les brèches d'un naufrage généralisé. Une rustine sur un paquebot qui prend l'eau.
La promesse ? Un "appui qualitatif" pour compenser les absences et soulager les agences. La réalité ? Quand un client sur trois exprime son ras-le-bol (source : J. Nègre), quand les agences ferment, quand les départs se multiplient et que les appels restent sans réponse, il ne s'agit plus d'un signal faible. C'est une alarme générale.
Alors, posons la question qui dérange :
Fouad Chehady fait-il fuir les clients, les salariés… ou les deux à la fois ?
On ne soigne pas une crise sociale avec des slogans, ni une organisation sinistrée avec un gadget managérial. Et pendant ce temps-là, les vraies réponses, elles, sont toujours absentes.

ORGANISATION DU TRAVAIL DÉGRADÉE, FUTUR INTÉRESSEMENT IMPACTÉ ?

Lors de la négociation de l'accord d'intéressement 2025-2027, SUD-Solidaires a une nouvelle fois refusé de céder à la facilité. Nous avons alerté, argumenté, proposé une mobilisation à la hauteur des enjeux pour les salariés.
Parce que ce nouvel accord ne reflète ni la réalité du travail, ni le mérite des équipes. Parce qu'il reproduit les erreurs du passé, qui ont déjà fait perdre des millions aux salariés.
Nous sommes les seuls à avoir la lucidité et le courage de dire non à cette régression sociale.
Ce nouvel accord est en partie fondé sur des critères commerciaux, alors même que **l'expertise démontre que les conditions de travail dans le réseau sont durablement abîmées par :**

- Une réduction continue des moyens humains,
- Une soixantaine de postes vacants en moyenne,
- Un turnover parmi les plus élevés de toutes les Caisses d'Épargne,
- Une perte de compétences structurelle,
- Une pression toujours plus forte sur les équipes,
- Des inégalités salariales persistantes,
- Des rémunérations variables inégalement réparties,
- Des accidents du travail en hausse et des arrêts de travail qui explosent…

Dans ces conditions, comment atteindre les objectifs posés par l'accord ?

Et comment faire croire que ces critères reflètent l'engagement des salariés, alors que les moyens ne sont pas là ?

LA VÉRITÉ SE VOIT SUR LE TERRAIN… ET DANS VOTRE POUVOIR D'ACHAT SUR VOTRE BULLETIN DE SALAIRE.

REJOIGNEZ-NOUS !

Vos représentants SUD-Solidaires
Maryline BALLANGER, Florine BERHOUET, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GODBILLOT, Alain GROSMAIRE, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSAULT, Alain QUESNE, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gérôme TOURNOIS

Contact
SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sudcelc@sudbpce.com